SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Bégard

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Belle-Isle-en-Terre

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Bourbriac

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Brélidy

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Bulat-Pestivien

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Calanhel

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Callac

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Carnoët

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Coadout

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Duault

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Grâces

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Guingamp

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Gurunhuel

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Kerfot

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Kerien

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Kermoroc'h

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Kerpert

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de La Chapelle-Neuve

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Landebaëron

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Lanleff

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Lanloup

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

le varquez

le neptune

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Loc-Envel

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Lohuec

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Louargat

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Maël-Pestivien

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Magoar

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Moustéru

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Pabu

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- A51 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Paimpol

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Pédernec

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Pléhédel

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plésidy

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Ploëzal

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Ploubazlanec

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plouëc-du-Trieux

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plouézec

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plougonver

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plouisy

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Ploumagoar

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plourac'h

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plourivo

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Plusquellec

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Pont-Melvez

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Pontrieux

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

zone d'activités de poulogne

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Quemper-Guézennec

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Runan

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Saint-Adrien

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Saint-Agathon

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Saint-Clet

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Saint-Laurent

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Saint-Nicodème

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Saint-Servais

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Senven-Léhart

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Squiffiec

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Tréglamus

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Trégonneau

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

AC1 - Monuments Historiques

- Site
- Périmètre de protection éloigné

AC2 - Monuments naturels et sites

- Site classé
- Site inscrit

AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles

EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

I4 – Protection des lignes électriques

Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération

T1 – Voies ferrées

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
(non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Commune de Yvias

Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

0 50 100 m

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération, Décembre 2023 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Edigéo 2021

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine naturel

- AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collectivités humaines :
  - Périmètre de protection immédiat
  - Périmètre de protection rapproché
  - Périmètre de protection éloigné
- EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel

- AC1 - Monuments Historiques
  - Site
  - Périmètre de protection éloigné
- AC2 - Monuments naturels et sites
  - Site classé
  - Site inscrit
- AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

- INT1 - Voisinage des cimetières
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles
- EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie

- I3 - Protection des canalisations de transport de gaz
- I4 – Protection des lignes électriques

Communications

- EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des déviations d'agglomération
- T1 – Voies ferrées
- T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement
- T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
  (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)